



TARIFS
DES OPÉRATIONS & SERVICES
BANQUE POPULAIRE DU NORD
AU 12/01/2017

Prix en euros, non assujettis à la TVA,
sauf mention spéciale.

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence

3

BANQUE À DISTANCE

- Par Internet
- Par téléphone
- Par télétransmission (échanges de données informatisées)

4

OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Cartes
- Services liés à la carte bancaire
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA
- Chèques
- Effet de commerce

5

OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

- Espèces
- Terminaux de Paiement Électronique
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA
- Chèques
- Effet de commerce
- Commerce Électronique

7

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

- Convention de relation forfaitisée
- Associations

8

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

8

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Facilité de caisse et/ou découvert
- Financement du cycle d'exploitation
- Crédits d'investissement

9

GESTION DE LA TRÉSORERIE

- Epargne bancaire
- Placements financiers
- Ingénierie sociale et financière

10

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

- Assurer vos moyens de paiement
- Protéger votre famille et votre entreprise
- Préparer votre retraite
- Protéger vos biens et votre exploitation

11

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

- Opérations par carte bancaire
- Paiements à destination de l'étranger (IMPORT)
- Crédit documentaire export
- Règlements en provenance de l'étranger (EXPORT)
- Crédit documentaire import
- Commissions additionnelles
- Opérations de change
- Garanties internationales

12

RÉSOLUDRE UN LITIGE

14

Les prestations exprimées HT sont assujetties à la **TVA**

Ce document, disponible sur notre site internet : www.nord.banquepopulaire.fr, est destiné à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte). Il ne peut indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller. Conditions applicables au 12/01/2017. Ce guide tarifaire peut être modifié à tout moment. Il n'est pas limitatif.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte	Gratuit
Aide au changement de domiciliations bancaires (Simplidom Pro)	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Transfert de compte vers une autre Banque Populaire	Gratuit
Transfert de comptes-titres vers un autre établissement	
– frais fixes	110,00€
– frais par ligne	
– valeurs en dépôts en France	19,80€
– valeurs en dépôts à l'étranger	46,90€

Services Bancaires de Base

(service défini à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) Gratuit

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- un changement d'adresse par an,
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- la domiciliation de virements bancaires,
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne,
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- la réalisation des opérations de caisse.

Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base :

- frais par avis à tiers détenteur, saisies et oppositions
- carte de retrait à usage unique

Relevés de compte

Edition de relevé de compte	
– relevé mensuel	Gratuit
– relevé journalier	Par relevé 1,40€
– relevé décadaire	Par relevé 1,40€

Relevé de compte dématérialisé TVA

- relevé mensuel
 - consultation des extraits ≤ 24 mois
 - consultation des extraits > 24 mois
- (Archivage jusqu'à 10 ans)

Relevé de portefeuille titres 6,25€

Récapitulatifs de frais

- facture professionnelle mensuelle
- récapitulatif Annuel des Frais
- Relevé Annuel de Frais d'Encaissement par Carte

Dates de valeur

- versement d'espèces au guichet
- retrait d'espèces
- remise de chèque tiré sur la Banque
- remise de chèque d'un autre établissement
- paiement de chèque
- virement reçu
- virement émis
- encaissement d'un prélèvement
- paiement d'un prélèvement
- remise commerçant cartes bancaires
- paiement par carte débit immédiat
- paiement par carte débit différé
- effet remis à l'encaissement (mini 10 jours avant échéance)
- effet remis à l'escompte (minimum de 10 jours d'escompte retenus pour le décompte des agios)
- effet domicilié

(1) J : date de comptabilisation au compte client (avant 15h30).

(2) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi.

Tenue de compte

Un compte est arrêté à la fin de chaque trimestre et donne lieu à la facturation des commissions découlant de son fonctionnement.

Frais de tenue de compte (frais de gestion) **+X** 45,00€ par trimestre et par compte
Ce montant représente la partie fixe de la prestation de gestion administrative et comptable liée au compte.

Frais de tenue de compte pour les associations à but non lucratif **+X** 30,00€ par trimestre et par compte

Commission de compte ou de mouvement 0,15%

Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte et représente la partie proportionnelle liée à la tenue de compte.

– avec un minimum trimestriel de 20,00€

Inclus dans les conventions Atout Pro Intégral, Atout Agri et Atout Libéral

Commission de suivi Par trimestre 192,50€

Compte débiteur de 60 jours et plus dans le trimestre, sans autorisation ou en dépassement d'autorisation, compte avec saisie-arrêt, avis à tiers détenteur dans le trimestre et compte en Redressement Judiciaire.

Frais de tenue de compte courant inactif 30€ par an⁽¹⁾
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) dans la limite du solde créditeur du compte

Commission annuelle d'actualisation du dossier de fonctionnement

– Frais d'actualisation de dossier juridique, administratif et comptable

Elle rémunère l'actualisation administrative et informatique de votre dossier.

(1) Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

+X Inclus dans toutes les conventions forfaitisées

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Services en agence

Délivrance d'un RIB ou IBAN	Gratuit
Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque – en euros	Gratuit
Carte de retrait à usage unique hors de votre agence de gestion	Par carte 1,00€
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Banque Populaire	À partir de 10,40€
Frais de recherche de documents TVA	
– inférieure à 1 an	14,17€
– supérieure à 1 an	33,33€
Attestations diverses	21,00€
Conservation du courrier en agence	Par an 62,50€
Information aux Commissaires Aux Comptes TVA	104,00€
Frais de location de coffre-fort TVA	À partir de 41,67€ par an

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Cyber International, avec clé USB CertEurope incluse Par mois 27,05€
Votre convention de relation vous donne une réduction de 5€ par mois.

Option délégation Par mois 5,20€

Ce service s'ajoute à Cyber Pro ou Cyber International avec PassCyberplus ou CertEurope. Il permet au chef d'entreprise de déléguer à certains de ses collaborateurs, la réalisation d'opérations.

Autres services liés à l'utilisation d'Internet - Sécurisation des opérations en ligne

Les certificats numériques permettent de sécuriser davantage vos opérations de banque à distance (Cyberplus et télétransmission EBICS) et vos téléprocédures.

Authentification forte **TVA**

– certificat numérique CertEurope Par mois 6,50€

Mise à disposition d'un PassCyberPlus

– 1^{er} lecteur Gratuit
– lecteur supplémentaire 10,50€

Mise à disposition d'une carte PassCyberplus Par an 12,50€

Pour les clients utilisateurs du PassCyberplus et ne possédant pas de carte bancaire internationale Banque Populaire.

Envoi d'un code sécurisé par SMS en cas d'impossibilité d'utiliser le PassCyberplus

– jusqu'à 10 SMS dans le mois Gratuit
– à compter du 11^e SMS dans le mois Par SMS 0,27€

Cet envoi nécessite l'enregistrement de votre numéro de portable, en tant que "numéro sécurité" auprès de votre conseiller.

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS Par mois 2,50€

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par Courriel Par mois 2,50€

Accès à l'image d'un chèque remis et téléchargement **TVA**

– par consultation et par image 0,46€

Confirmation de l'exécution d'un virement émis

– email ou SMS à l'émetteur Par envoi 0,25€
– email au bénéficiaire Par envoi 0,25€

Turbo Mail : demande de relevé par email

– 5 envois par semaine Par mois 10,20€
– 3 envois par semaine Par mois 9,20€
– 2 envois par semaine Par mois 7,15€
– 1 envoi par semaine Par mois 5,10€

Par téléphone

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽¹⁾
Serveur Vocal Tonalité Plus (24h/24, 7j/7)

– composez le **0 892 890 009** Service 0,30 €/min + prix appel

Tonalité Plus permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) au produit mentionné.

BANQUE À DISTANCE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Par Internet

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, tablette, SMS, etc.)⁽¹⁾

Cyberplus Gratuit

Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet.

Cyber Essentiel pour la gestion des comptes **TX** Par mois 5,00€

Virements internes et externes (en zone SEPA. Détail p.25), commandes de chèquiers et de carnets de remises de chèques, édition de l'IBAN, recherche écriture et de chèques remis.

Votre convention de relation vous donne une réduction de 5€ par mois.

Cyber Pro, avec PassCyberplus et carte PassCyberplus inclus Par mois 16,65€

En complément des fonctionnalités de Cyber Essentiel : créer et activer vos bénéficiaires, gérer les effets, les prélèvements, effectuer des remises et utiliser LineBourse.

Votre convention de relation vous donne une réduction de 5€ par mois.

Cyber International, avec PassCyberplus et carte PassCyberplus inclus Par mois 21,85€

En complément des fonctionnalités de Cyber Pro : consulter les comptes et les cours en devises et faire des virements à l'international.

Votre convention de relation vous donne une réduction de 5€ par mois.

Frais d'utilisation des services de banque à distance
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
SMS+ ⁽¹⁾ Par message 0,37€
– composez le 61110 depuis votre mobile

Abonnement à des services de banque à distance
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
Moviplus ⁽¹⁾ (abonnement mensuel) Par mois 4,20€

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile le solde de votre compte
selon une périodicité adaptée à vos besoins.

Turbo Fax : demande de relevé par fax
– 5 envois par semaine Par mois 11,75€
– 3 envois par semaine Par mois 10,20€
– 2 envois par semaine Par mois 7,65€
– 1 envoi par semaine Par mois 5,65€

Par télétransmission (échanges de données informatisées)

Connexion simple
– Ebics Transport • Abonnement Par mois 41,65€
– Ebics Transport et Signature – Délégation Simple • Abonnement Par mois 62,45€
– Ebics Transport et Signature – Délégation Avancée • Abonnement Par mois 83,25€
– Swiftnet Nous consulter

Turbo Suite Entreprise – logiciel de télétransmission **TVA**
– installation monoposte 260,00€
– installation multiposte 468,00€
Avec Turbo Suite Entreprise, l'option Turbo@rating est disponible sur demande.

Forfait Turbo Suite Entreprise Essentiel **TVA**
– connexion Ebics Transport + logiciel Turbo Par mois 52,00€
+ PassCyberplus + carte PassCyberplus
– assistance téléphonique et mise à jour Par an 104,00€

Forfait Turbo Suite Entreprise Performance **TVA**
– connexion Ebics Transport + logiciel Turbo Par mois 62,50€
avec gestion des mandats SDD + PassCyberplus
+ carte PassCyberplus + Suite Entreprise Mobile en consultation
– assistance téléphonique et mise à jour Par an 104,00€

Forfait Turbo Suite Entreprise Expert **TVA**
– connexion Ebics Transport et Signature + logiciel Turbo avec
gestion des mandats SDD + authentification forte CertEurope
+ Suite Entreprise Mobile en consultation et validation
• En délégation simple Par mois 83,25€
• En délégation avancée Par mois 104,00€
– assistance téléphonique et mise à jour Par an 156,00€

Intervention sur site (hors installation initiale) **TVA** 260,00€

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) au produit mentionné.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (cotisation annuelle)

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos paiements sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger.

Cartes de paiement

– cotisation carte Visa Business - à débit immédiat ou différé 50,00€
– cotisation carte Visa Gold Business - à débit immédiat ou différé 130,00€
– cotisation carte Visa Platinum Business - à débit immédiat ou différé 220,00€
– E-Carte Bleue 13,00€

Service Mission Plus

– cotisation carte Visa Affaire Mission Plus 52,00€
– au-delà de 10 cartes Sur devis 104,00€
– cotisation carte Gold Affaires Mission Plus - au-delà de 10 cartes Sur devis
– suivi des notes de frais cartes Mission Plus par Internet Gratuit

Services liés à la carte bancaire

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition. Pour les Contestations Opérations Cartes, appelez* le 09 69 36 06 35 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur). * Du lundi au samedi 9h-18h

Réédition du code confidentiel de la carte 8,35€

Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux Gratuit

Refabrication avant l'échéance à la demande du client 8,35€

Toute demande urgente de moins de 72h (création, refabrication, réédition du code) 21,00€

Relèvement temporaire ou permanent du plafond de retrait et/ou de paiement
– avec Visa Gold Business, Visa Platinum Business Gratuit

Relèvement temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement 10,50€

Relèvement permanent du plafond de retrait et/ou de paiement Par an 30,00€

Recherche de facturette carte bancaire, par facturette Gratuit

Frais par retrait d'espèces à un DAB Banque Populaire et Point Argent en euros Gratuit

Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro
– à compter du 1^{er} retrait dans le mois avec une Visa Business Par retrait 1,00€
À partir du 01/04/2017, à compter du 3^{ème} retrait dans le mois avec une Visa Business Par retrait 1,00€
– avec une Visa Gold Business, Visa Platinum Business Gratuit

Service Cartego Pro

Service de personnalisation de la carte bancaire

– votre logo

Par visuel et par an 10,50€

OPPO 24/24

Par mois 3,65€

Inclus dans les conventions Atout Pro Intégral, Atout Libéral et Atout Agri.

Le forfait OPPO 24/24 comprend :

- les oppositions sur chèque ou série de chèques.
- la refabrication en mode urgent de votre carte bancaire Banque Populaire.
- la mise à disposition de fonds dans une autre Banque Populaire⁽¹⁾, pour pouvoir effectuer vos paiements si vous êtes en déplacement.
- 5 virements en agence et 5 chèques de banque par an pour payer vos factures en attendant le renouvellement de vos moyens de paiements.
- l'envoi de votre carte bancaire et de son code confidentiel à l'adresse de votre choix (votre domicile, votre lieu de vacances, le lieu d'un déplacement professionnel...).
- la réédition du code confidentiel de votre carte bancaire.
- 2 modèles de lettre pour confirmer les oppositions.

Virements SEPA

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Cyberplus ou par télétransmission.

Frais par virement

- occasionnel émis vers un compte Banque Populaire Nord Gratuit
- occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement 3,85€
 - au guichet de votre agence Gratuit
 - par Cyberplus 0,22€
 - par télétransmission 0,22€
- multiples émis par Cyberplus Gratuit
 - par remise validée par internet 2,60€
 - par remise validée en agence Gratuit
 - par virement Gratuit
- multiples télétransmis Gratuit
 - par remise validée par internet 2,60€
 - par remise validée en agence 0,22€
 - par virement 0,22€

Frais par virement permanent

- initié au guichet de votre banque 1,00€
- initié par Cyberplus Gratuit

Frais de mise en place d'un virement permanent

- initié au guichet de votre banque Gratuit
- initié par Cyberplus Gratuit

Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)

- VSOT saisi en agence 14,60€
- VSOT télétransmis ou par Cyberplus 7,95€

Opposition à un virement SEPA avant exécution

- (révocation de l'échéance de virement)
- dans les délais légaux de révocation Gratuit
 - hors des délais légaux de révocation 15,00€

Révocation définitive d'un virement SEPA permanent

- (retrait du consentement)
- Gratuit

Recouvrement pour opération mal exécutée 12,50€

Prélèvements SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement CORE	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement B2B	10,40€
Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit
Sélection de créanciers autorisés à prélever (Liste Blanche)	Gratuit
Sélection de créanciers non autorisés à prélever (Liste Noire)	Gratuit
Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution	
– révocation d'une échéance de prélèvement	Gratuit
Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA	
– retrait du consentement	18,75€
À compter du 01/01/2018	Gratuit
Paiement d'un TIP SEPA	Gratuit

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Délai d'encaissement ou d'indisponibilité sur chèque remis à l'encaissement	10 jours ouvrés ⁽¹⁾
Le délai peut être prorogé jusqu'à 60 jours ⁽³⁾ pour avis de conformité.	
Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile TVA	
– envoi simple +X	1,67€
– envoi en recommandé	5,00€
Confection de lettres chèques	Sur devis
Destruction de chéquier TVA	Par chéquier 5,20€
Frais d'émission d'un chèque de banque	Par chèque 13,00€
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾	Par an 18,75€
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽²⁾	Par an 18,75€

Effet de commerce

Effet domicilié à payer	
– paiement d'une domiciliation	Gratuit
Effet non avisé préalablement à l'échéance	18,75€
Rejet d'effet avant la date de règlement à la demande du client	18,75€
Rejet pour demande de prorogation ou paiement partiel	18,75€

(1) Deux mises à disposition de fonds par an, de 2 000€ chacune, dans une autre Banque Populaire régionale.

(2) Opposition valable 3 ans.

(3) Jour de remise avant 15h30 (après 15h30 report au jour ouvré suivant)

OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Espèces

Dépôt d'espèces Gratuit

Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

Location, Maintenance, Installation

- mise en service 88,50€
- location **TVA** À partir de 9,40€
Nous consulter
- TPE IP portable et fixe
(ADSL - forfait de communication) Nous consulter
- TPE IP portable Wifi
(ADSL - forfait de communication) Nous consulter
- TPE GPRS portable et fixe
(ADSL - forfait de communication) Nous consulter
- + ajout de lecteur chèque (sur TPE fixe) 12,30€
- avec consultation Vérifiance - Fichier National des
Chèques Irréguliers (FNCI) Banque de France 2,10€

Licence logiciel 46,00€

Intervention de maintenance hors contrat Nous consulter

Paiement en 3 ou 4 fois sans frais

Facilité de paiement gratuite pour vos clients

- adhésion 78,00€
- licence logiciel PNF 38,00€

Déjà équipé d'un TPE et après obtention d'un agrément auprès de Natixis Financement, vous avez la possibilité de proposer à vos clients de régler leurs achats en 3 ou 4 fois sans frais.

Vos rouleaux TPE **TVA**

Commande sur serveur téléphonique 24h/24 - 7j/7 Livraison incluse

- par 20 11,35€
- par 60 21,40€

Commission appliquée aux transactions par carte bancaire Consultez votre conseiller pour une étude personnalisée

Opération carte bancaire étrangère impayée 62,50€

Virements SEPA

Réception d'un virement SEPA Gratuit

Recherche sur virement SEPA reçu avec coordonnées erronées **TVA** 13,90€

Prélèvements SEPA

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) 31,25€

Remise de prélèvements SEPA (par Cyberplus ou télétransmis)

- par remise validée par internet Gratuit
- par remise validée en agence 2,60€
- par prélèvement SDD CORE 0,32€
- par prélèvement SDD B2B 0,42€

Prélèvement SEPA revenu impayé 11,20€

Recouvrement sur opération mal exécutée suite à une erreur client (reversement) 3,65€

Chèques

Remise de chèque(s) Gratuit

Relevé détaillé de remise de chèques

- suivant le nombre de chèques et par relevé Nous consulter

Effet de commerce

Traitement des remises LCR / BOR

- sur support papier
- par remise 14,60€
- par effet 5,20€
- par Cyberplus ou télétransmission
- par remise validée par internet Gratuit
- par remise validée par agence 2,60€
- par effet 0,47€

Effet prorogé, non avisé Par effet 18,75€

Retour d'effet impayé Par effet 18,75€

Effet non rentré d'acceptation Par effet 18,75€

Avis de sort Par effet 18,75€

Commerce Électronique

Solutions de paiement électronique sécurisé à disposition du commerçant pour les paiements carte bancaire issus de la vente à distance. De nombreuses options sont possibles. Pour en savoir plus, contactez votre conseiller.

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽¹⁾

Cyberplus Paiement Access⁽²⁾

Transactions effectuées par le commerçant.⁽³⁾

- frais d'inscription Gratuit
- abonnement mensuel **TVA** À partir de 10,40€

Cyberplus Paiement Net⁽²⁾

Transactions effectuées par le porteur de la carte sur le site internet du commerçant.⁽³⁾

- frais de mise en service +3D Secure **TVA** 183,15€
- abonnement mensuel **TVA** À partir de 20,80€

Cyberplus Paiement Mix⁽²⁾

Transactions effectuées par le porteur de la carte sur le site internet du commerçant.⁽³⁾

- frais de mise en service + 3D Secure **TVA** 1 040,00€
- abonnement mensuel 26,00€

Direct et Proche

- création de votre site personnalisé Nous consulter
(site vitrine ou site boutique)

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné

(2) Incluant Gestion Bancaire Simplifiée

(3) 0,13€ par transaction, en sus des commissions Cartes Bancaires

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à optimiser la gestion quotidienne de votre compte. Adaptée à vos besoins de financement et d'assurance, elle vous permet de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription de produits et services à l'unité. Le prix de la convention (cotisation mensuelle) dépend des produits et services contenus dans l'offre.

Votre convention de relation forfaitisée

	ATOUT PRO	ATOUT PRO INTEGRAL	ATOUT LIBERAL	ATOUT AGRI
LE SOCLE				
Sécuripro - Assurance de vos moyens de paiement	x	x	x	x
Oppo 24/24		x	x	x
Frais d'envoi de chèque (envoi simple)	x	x	x	x
Chèques de banque	x	x	x	x
Cyber Essentiel	x	x	x	x
Fructi-Facilités Pro (EI ou Sté) : version accident 50 000€	x	x		
Allo assistance pro	x	x		
Frais de tenue de compte (frais de gestion)	x	x	x	x
Commission de mouvement (commission de compte)		x	x	x
LES OPTIONS				
CBVisa Business	Tarif préférentiel : nous consulter			
CBVisa Gold Business				
CBVisa Platinum Business				
Turbo fax (quelle que soit la périodicité)	x	x	x	x
Turbo mail (quelle que soit la périodicité)	x	x	x	x
Cyber Pro (avec Pass Cyberplus)	x	x	x	x
Cyber International (avec Pass Cyberplus)	x	x	x	x
Cyber International (avec clé USB CertEurope)	x	x	x	x
Fructi Facilités Pro (EI ou Sté)				
Version accident 50 000€	Inclus dans le socle			
Version toutes causes	x	x		
DES AVANTAGES hors convention				
Votre Terminal de Paiement Electronique (TPE) Contrat commerçant CB	3 mois de location offerts			
Votre contrat connectique et accès Internet Turbo Suite Entreprise	Réduction de 50€ sur les frais d'installation			
Fructi Pro Retraite / Fructi Pro Agri	Frais réduits sur versement initial			
COTISATION MENSUELLE DE VOTRE CONVENTION SOCLE / en fonction de votre CA				
Moins de 150K€	20,80€	28,40€	Nous consulter	
De 151 à 750K€	26,25€	39,35€		
De 751 à 1 000K€	29,60€	50,15€		
De 1 001 à 1 500K€	29,60€	56,60€		

Associations

Cotisation à une offre groupée de services Associations

Par mois à partir de 3,15€

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Commission d'intervention

- par opération 9,40€
- plafond mensuel 90 écritures

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais com intervention.

Opérations particulières

Frais par avis à tiers détenteur, frais par opposition à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire Par acte 104,00€

À compter du 01/01/2018 TVA Par acte 104,00€

Frais pour opposition administrative Par acte 104,00€

(Maximum : 10% du montant de l'opposition)

À compter du 01/01/2018 TVA Par acte 104,00€

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

- envoi simple 8,35€
- envoi recommandé 19,80€

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- inférieur ou égal à 50€ 20,60€ ⁽¹⁾
- supérieur à 50€ 40,60€ ⁽¹⁾

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : forfait de chèque rejeté).

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques. 13,50€

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 26,00€

Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision 15,60€

Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire Par chèque 34,50€

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽¹⁾

– inférieur à 20 €	Montant de l'opération
– supérieur ou égal à 20 €	10,60 € ⁽²⁾

(sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais rejet virement)

Frais de rejet d'un virement ou d'un TIP SEPA⁽¹⁾

– inférieur à 20 €	Montant de l'opération
– supérieur ou égal à 20 €	10,60 € ⁽²⁾

(sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais rejet prélèvement)

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais d'information préalable, les frais de rejet et la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement.

Frais d'information préalable pour virement, prélèvement ou LCR sans provision	13,50€
--	--------

Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁽¹⁾	Gratuit
--	---------

Rejet d'effet pour défaut de provision	18,75€
--	--------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'usage abusif	Gratuit
--	---------

Frais de déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire	52,00€
---	--------

Frais de traitement carte capturée au DAB en cas d'usage abusif	52,00€
---	--------

(1) Quelles que soient la devise et la destination de l'opération.

(2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Facilité de caisse et/ou Découvert

Découvert du compte

– intérêts débiteurs [Nous consulter](#)
Les intérêts débiteurs sont perçus par la banque lorsque le compte présente un solde débiteur pendant un ou plusieurs jours.
Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'un découvert, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

Commission de dépassement	2% de la partie du solde débiteur en valeur en dépassement de l'autorisation
– intérêts différentiels	

Commission de plus fort découvert [Nous consulter](#)
Commission calculée sur le plus fort découvert de chaque mois ou de chaque trimestre en valeur.

Commission d'immobilisation 2%
Commission calculée sur les nombres débiteurs lorsque le compte fonctionne à découvert pendant tout le trimestre.

Le TEG réel sera indiqué sur le relevé trimestriel de compte courant. Le cas échéant, ce taux est écarté pour respecter le plafond du taux réglementaire⁽³⁾ en vigueur.

Financement du cycle d'exploitation

Escompte

– minimum d'intérêts Par effet 6,70€

L'intérêt d'escompte est référencé à notre Taux de Base⁽⁴⁾. Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet en fonction du nombre de jours précédents l'échéance, avec application d'un minimum de 10 jours.

Mobilisation de créances professionnelles (Loi Dailly)

Mise en place de la convention cadre Dailly Gratuit

Commission sur créance cédée

– marché privé	20,80€
– marché public	52,00€

Notification 20,80€

Prorogation 20,80€

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'escompte, de cession-escompte (Loi Dailly), dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

(3) Le taux plafond dit « taux d'usure » est calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel. Il est affiché dans nos agences et publié sur notre site Internet.

(4) Taux de Base Banque Populaire professionnel : 7,95% l'an en vigueur au 01/10/2016 et susceptible d'évolution.

Gestion du poste clients

Le recours à nos solutions de gestion du poste clients vous permet de financer votre activité et de vous développer en toute sécurité (information commerciale, assurance-crédit, affacturage).

Affacturage [Nous consulter](#)

Assurance crédit [Nous consulter](#)

Cautions bancaires

Commission d'engagement

– perçue sur le montant de l'engagement	Par an 2% avec un minimum trimestriel de 4,75€
---	--

Etablissement d'un acte de caution

– simple (retenue de garantie simple)	41,65€
– complexe	114,50€
– personnalisé (acte sur-mesure ou acte imposé)	166,50€

Frais de mainlevée standard 15,60€

Dénonciation de caution 62,45€

Crédits d'investissement

Des solutions de financement personnalisées pour vous accompagner dans tous vos projets de création, développement, reprise.

Ligne pré-autorisée de crédit moyen terme [Nous consulter](#)

Prêt moyen, long terme [Nous consulter](#)
– frais de dossier proportionnels au montant du prêt
Frais perçus par la banque au moment de la mise à disposition des fonds du prêt moyen long terme (achat de matériel, travaux d'aménagement, véhicules, fonds de commerce,...)

Crédit-Bail [Nous consulter](#)
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit

Location avec option d'achat (LOA) [Nous consulter](#)
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit

Location longue durée (LLD) [Nous consulter](#)
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit

Ouverture de crédit en compte courant [Nous consulter](#)
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit

Assurances liées aux crédits d'investissement

Frais d'étude pour délégation d'assurance [Gratuit](#)

Garanties

Les frais de garantie s'ajoutent aux frais de dossier du crédit.

Inscription de gage, hypothèque maritime et fluviale, gage d'instruments financiers cotés et non cotés [135,25€](#)

Nantissement [260,10€](#)
– de fonds de commerce
– de matériel
– de créances avec notification
– d'actions

Nantissement [395,35€](#)
– de parts de SARL (ou SNC)
– de parts de SCI / SCM / SCP / Société non cotée

Frais de délégation d'assurance vie [62,45€](#)
Hors produits groupe

Autres prestations liées aux crédits

Lettre d'information annuelle aux cautions [Par an et par acte 46,30€](#)
– facturation 4 actes maximum

Annulation de prêt [Par prêt 104,00€](#)

Avenant (hors frais de garantie) [Nous consulter](#)

Modification de durée, de garantie ou transfert de prêt sur un autre bénéficiaire [Nous consulter](#)

Modification du compte de prélèvement des échéances ou de date de prélèvement [41,65€](#)

Mainlevée de garantie [83,25€](#)

Décompte sur prêt en cours [20,80€](#)

Photocopie de contrat ou de tout autre document de prêt [62,45€](#)

Duplicata de tableau d'amortissement actualisé [20,80€](#)

Délivrance d'une attestation [20,80€](#)

Montage d'un plan d'amortissement [Nous consulter](#)

Épargne bancaire

Compte à terme [Nous consulter](#)

Certificat de dépôt négociable [Nous consulter](#)

Gestion de trésorerie sous mandat [Nous consulter](#)

Placements financiers

Ouverture d'un compte-titres ordinaire [Gratuit](#)

Frais de courtage bourse

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet, téléphone, agence...). Les frais de courtage sont gratuits lors de la souscription de parts sociales.

Frais de courtage valeurs Groupe [Gratuit](#)

Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam) au comptant – ordre exécuté

– ordre de bourse passé sur internet [Commission proportionnelle de 0,54% du montant de la transaction avec un minimum de 8,40€](#)

– ordre de bourse passé en agence [Commission proportionnelle de 1,35% du montant de la transaction + frais fixes de 3,15€ avec un minimum de 15,60€](#)

– ordre transmis et non exécuté (gratuit avec Linebourse) [5,20€](#)

Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD)

– commission de règlement différé (Achat / Vente) [0,63% à l'achat](#)
– frais de prorogation [0,21% minimum 15,60€](#)

Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger [Nous consulter](#)

Ces opérations sont réalisables par téléphone ou via votre agence uniquement. Pour tout renseignement sur la tarification relative à ces opérations, nous vous invitons à consulter votre conseiller de clientèle.

Souscription d'OPCVM

Une part des frais de souscription et de gestion peut être reversée au distributeur au titre de son activité de conseil et de placement.

– OPCVM Banque Populaire [Nous consulter](#)

– OPCVM hors Banque Populaire [Nous consulter](#)

Droit de garde (frais annuels)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus semestriellement (ou trimestriellement pour les abonnés LineBourse) au titre de l'année échue et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse du trimestre ou semestre précédent.

– Portefeuille composé uniquement [TVA](#) [Forfait annuel 25,21€](#)
de valeurs émises par les Banques Populaires

Droits de garde par compte TVA	Commission Forfait par ligne	Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille	Frais minimum	Plafond par an
Parts Sociales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs Groupe	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs Groupe à l'intérieur d'un portefeuille mixte, composé également de valeurs extérieures	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs hors Groupe zone Euronext y compris portefeuille mixte	4,29€	0,26%	25,21€	833,33€

Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ou de PEA

(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) [Application des droits de garde^{\(1\)}](#)

Ingénierie sociale et financière

[Nous consulter](#)

Nous vous proposons un ensemble de solutions pour motiver et fidéliser vos collaborateurs : chèque de table, chèque cadeau, CESU, Domalin, épargne salariale (participation / intéressement / plan d'épargne interentreprise / PERCO I / Indemnités de fin de carrière)... Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(1) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Assurer vos moyens de paiement

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement – Sécuripro **TX** Par an 56,00€

Sécuripro assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger et garantit le remboursement⁽¹⁾ :

- du montant du préjudice subi en cas d'utilisation frauduleuse des moyens de paiement suite à perte ou vol,
- des frais d'opposition et de refection des moyens de paiement perdus ou volés,
- des frais engagés pour le remplacement de vos clés et papiers en cas de perte ou vol simultanément aux moyens de paiement,
- du vol de la recette (espèce ou chèques) suite à une agression entre le local d'activité et la banque.

Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon opérateur), 7 jours/7, 24h/24.

Protéger votre famille et votre entreprise

Fructi-Facilités Pro / Fructi-Facilités Agri

- version Accident - Maladie
 - montant garanti 12 500€ Par an 75,00€
 - montant garanti 25 000€ Par an 150,00€
- version Accident
 - montant garanti 50 000€ Par an 60,00€

Inclus dans les conventions Atout Pro et Atout Pro Intégral

En cas de décès, d'accident ou de maladie entraînant une incapacité absolue et définitive du chef d'entreprise, le capital versé dans le cadre des contrats Fructi-Facilités Pro et Agri permet le remboursement des sommes dues à la Banque Populaire au jour du « sinistre » au titre des crédits court terme utilisés⁽¹⁾. Ainsi le remboursement des crédits (dans la limite du montant garanti par le contrat d'assurance) ne sera pas supporté par sa famille. Le reliquat éventuel est versé aux bénéficiaires désignés.

Fructi-Professionnel Prévoyance Nous consulter

Le contrat Fructi Professionnel Prévoyance garantit en cas de décès ou d'invalidité, le versement d'une rente temporaire et en cas d'incapacité temporaire ou totale de travail, une indemnité journalière ou une rente temporaire. Le montant garanti peut atteindre 5 000 euros par mois⁽¹⁾.

Assur-BP Santé Pro Nous consulter

Contrat de complémentaire Santé éligible au dispositif Madelin permettant de faire face à tout ou partie des frais de soins engagés.

(1) Selon plafonds et conditions contractuelles en vigueur.

Préparer votre retraite

Fructi-Pro retraite / Fructi-Agri retraite Nous consulter

Fructi Pro retraite et Fructi Agri Retraite sont des contrats d'assurance vie⁽²⁾ qui répondent au cadre fiscal privilégié dit de la loi "Madelin" destinés à vous constituer un complément de revenu au moment de votre retraite.

Fructi-Épargne + Nous consulter

En tant qu'entrepreneur individuel employant au moins un salarié, vous et vos salariés avez accès à cette formule combinant un plan d'épargne entreprise et un plan d'épargne retraite.

Protéger vos biens et votre exploitation

Multirisque professionnelle Nous consulter

Avec la Multirisque professionnelle, en fonction des garanties que vous avez choisies, nous assurons :

- vos bâtiments et leur contenu,
- votre protection financière,
- le vol et le vandalisme, le bris des vitrines, des biens verriers et des enseignes,
- votre responsabilité civile défense-recours,
- votre protection juridique.

Avec la Multirisque professionnelle, vous bénéficiez automatiquement du service Sécurité Pro qui contribue à la poursuite de votre activité en cas de sinistre.

Protection financière pro (versement d'indemnités journalières en cas d'interruption d'activité, suite à un sinistre⁽³⁾) Nous consulter

Fructi Homme Clé Nous consulter

Le contrat Fructi Homme Clé permet le versement d'un capital de 50 000 euros à 3 millions d'euros à l'entreprise ou à l'organisme prêteur, en cas de disparition ou d'invalidité absolue et définitive de(s) Homme(s) Clé(s) de l'entreprise.

Allo Assistance Pro (conseil juridique, fiscal et social, et assistance en cas de sinistre dans le local professionnel⁽³⁾) Nous consulter

(2) La valeur des unités de compte du contrat sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

(3) Selon plafonds et conditions contractuelles en vigueur.

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL⁽¹⁾

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant.

Frais de tenue de compte en devises ⁽¹⁾	Par an 52,00€
Commission de change ⁽¹⁾	(minimum de 14,05€) 0,05%
Commission de compte en devises (de mouvement) ⁽¹⁾	0,15%

Les commissions s'appliquent à toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme. Une gamme de produits vous est proposée pour une meilleure maîtrise de vos risques de change.

Opérations par carte bancaire⁽²⁾

Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale.

	Opérations en € dans la zone EEE	Opérations en devise ⁽³⁾ Opérations en euro hors zone Euro
Paiements par cartes bancaires	Gratuit	Commission de change : 2,90% du montant ⁽⁴⁾
Retraits par cartes bancaires (distributeurs)	Gratuit	Commission de retrait : 3,15€ + commission de change : 3,00% du montant ⁽⁴⁾
Retraits par cartes bancaires (guichets bancaires)	Commission de retrait : 5,20€ + commission de change : 2,90% du montant ⁽⁴⁾	

Paiements à destination de l'étranger (IMPORT)⁽¹⁾⁽²⁾

Frais de mise en place d'un virement SEPA émis en euros vers l'un des pays de la zone SEPA

– saisi en agence	3,85€
– télétransmis ou par Cyberplus	0,22€

Frais de mise en place :

- d'un virement hors zone SEPA	
- d'un virement en devise dans la zone SEPA	
- d'un virement de trésorerie vers la zone SEPA (hors France)	
– saisi en agence	
– commission de transfert	(minimum de 18,75€) 0,10%
– frais de virement papier	7,30€
– télétransmis ou par Cyberplus	
– commission de transfert	(minimum de 18,75€) 0,10%

Par chèque

– traitement pour l'émission d'un chèque en euros ou en devises	(minimum de 16,65€) 0,10%
---	---------------------------

Par effet

– simple	(minimum de 16,65€) 0,10%
– documentaire	(minimum de 46,85€) 0,20%
– frais de dossier	15,70€
– frais d'aval	(minimum de 88,75€) 1%
– frais d'acceptation	10,45€

(1) Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Roumain et Couronne Suédoise ou impliquant un pays hors EEE.

(2) Si devises, la commission de change s'ajoute.

(3) Les opérations par carte bancaire réalisées dans les pays de l'EEE, en francs pacifiques, en couronne suédoise ou en lieu roumain sont gratuites.

(4) Hors taux de change.

Crédit documentaire export⁽¹⁾⁽²⁾

Mis en place dans le cadre des transactions internationales, le crédit documentaire est l'engagement d'une banque de payer un montant défini à une autre banque, contre la remise, dans un délai déterminé, de documents conformes.

– notification	(minimum de 83,25€) 0,10%
– confirmation	Nous consulter
– modification	66,30€
– levée de documents	(minimum de 104,00€) 0,125%
– acceptation (Prorata temporis)	(minimum de 130,10€) 0,50%
– négociation	(minimum de 104,00€) 0,125%
– transfert de Crédoc	(minimum de 72,85€) 0,10%
– examen de documents (Crédoc notifié par une autre banque française)	83,25€

Règlements en provenance de l'étranger (EXPORT)⁽¹⁾⁽²⁾

Toutes les conditions qui suivent s'entendent en frais partagés.

Réception d'un virement SEPA reçu en euros de l'un des pays de la zone SEPA	Gratuit
---	---------

Réception d'un virement hors zone SEPA reçu en euros ou en devises	15,70€
--	--------

Par chèque

– règlement de chèque reçu d'une banque étrangère	15,70€
---	--------

Par effet

– simple	(minimum de 16,65€) 0,10%
– documentaire	(minimum de 39,60€) 0,20%
– frais de dossier	15,70€
– frais de relance	36,60€

Crédit documentaire import⁽¹⁾⁽²⁾

Aux commissions indiquées, il convient d'ajouter dans tous les cas, le paiement des commissions et frais facturés par les banques étrangères, des frais de port, télégrammes et autres frais engagés à votre demande.

Ouverture de Crédoc irrévocable	(minimum de 98,85€) Par an 1%
---------------------------------	-------------------------------

Utilisation	(minimum de 93,65€) 0,125%
-------------	----------------------------

Modification	(minimum de 52,00€) 1%
--------------	------------------------

Acceptation (Prorata temporis)	(minimum de 96,90€) Par an 1%
--------------------------------	-------------------------------

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽⁵⁾

– Crédoc Import Internet BP	(minimum de 12 mois) Par mois 5,20€
-----------------------------	-------------------------------------

Frais de projet	54,00€
-----------------	--------

(5) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

Définition des zones EEE, SEPA et EURO en p.13

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Commissions additionnelles⁽¹⁾

Acquis Swift et demande de justificatif de paiement TVA	5,21€
Edition d'avis d'opéré TVA	2,08€
Frais d'envoi par courrier express	
– France	15,70€
– Étranger	36,40€
Effet impayé, réclamé, non domicilié, prorogé	18,75€
Emission garanties internationales	83,25€
Commission de réparation	15,70€
Ouverture de compte à l'étranger	Nous consulter

Opérations de change^{(1) (2)}

Mise en place opération en devises	15,70€
Levée ou prorogation couverture à terme	15,70€

Garanties internationales⁽¹⁾

Emises par la Banque Populaire du Nord
– ouverture (minimum de 98,85€) Par an 1%

Reçues par la Banque Populaire du Nord
– notification (minimum de 83,25€) 0,10%

(1) Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Roumain et Couronne Suédoise ou impliquant un pays hors EEE.

(2) Si devises, la commission de change s'ajoute.

Définition des zones EEE, SEPA et EURO ci-contre.

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

Zone EURO : composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

RÉSOLUDRE UN LITIGE EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.
2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Relations Clients de votre banque :

par courrier :

BANQUE POPULAIRE DU NORD

Service Relations Clients

BP 349 - 59 020 Lille Cedex

par mail : qualite@nord.banquepopulaire.fr

par téléphone : **0 800 007 800** Service & appel gratuits

Que ce soit du Service Relations Clients ou de votre conseiller, à défaut de réponse dans les 3 jours ouvrés, vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous 8 jours ouvrés. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

PEI, PERCO I, Participation, Intéressement et Fructi-Épargne +
sont des produits de :

NATIXIS INTERÉPARGNE

Société anonyme au capital de 8 890 784 euros.

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris.

692 012 669 RCS PARIS.

Fructi-Pro Retraite, Fructi-Agri Retraite et Fructi-Professionnel Prévoyance
sont assurés par :

BPCEVIE, entreprise régie par le Code des assurances.

Société anonyme au capital social de 144 445 776 euros.

349 004 341 RCS Paris.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Sécuripro est assuré par :

BPCE Prévoyance

4, rue des Pirogues de Bercy – CS 61241 – 75580 Paris Cedex 12 – France.

Société anonyme au capital social de 13 042 257,50 euros.

352 259 717 RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Tél. : +33 | 58 19 90 00.

Fructi-Facilités pro, Fructi-Facilités Agri et Fructi Homme Clé
sont assurés par :

BPCEVie

4, rue des Pirogues de Bercy – CS 61241 – 75580 Paris Cedex 12 – France.

Tél. : +33 | 58 19 90 00 – Fax : +33 | 58 19 92 50.

Société anonyme au capital social de 144 445 776 euros.

349 004 341 RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Tél. : +33 | 58 19 90 00.

BPCE Prévoyance

4, rue des Pirogues de Bercy – CS 61241 – 75580 Paris Cedex 12 – France.

Société anonyme au capital social de 13 042 257,50 euros.

352 259 717 RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Tél. : +33 | 58 19 90 00.

Multirisque Professionnelle et Protection Financière Pro
sont assurés par :

BCPE IARD

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital

de 50 000 000 euros entièrement versé.

Entreprise régie par le Code des Assurances.

401 380 472 RCS NIORT - N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472.

CODE APE 6512 Z

Siège Social : Chaban de Chauray 79000 NIORT Cedex 09.

Allo Assistance Pro est un contrat d'assistance géré par :

MONDIAL ASSISTANCE FRANCE SAS,

FRAGONARD ASSURANCES, entreprise régie par le code des assurances.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

Pour contacter un conseiller

La ligne directe de votre conseiller est disponible sur vos relevés de compte et dans votre espace Cyberplus.

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- www.nord.banquepopulaire.fr rubrique MON COMPTE

- Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€/message)
(hors surcoût selon opérateur)

- Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

Depuis la France, au :

0 892 890 009 Service 0,30 € / min + prix appel

Depuis l'étranger, au : +(33) 171 08 71 04

Assistance TPE

0 825 321 212 Service 0,15 € / min + prix appel

Assistance Cyberplus Paiement

0 811 363 364 Service gratuit + prix appel

Échange de Données Informatisées

03 28 45 62 10 Service gratuit + prix appel

Service International

03 28 45 62 57 Service gratuit + prix appel

Contestations Opérations Cartes

Du lundi au samedi de 9h à 18h au :

09 69 36 06 35 Service gratuit + prix appel

Banque Populaire du Nord
847 avenue de la République - 59700 Marcq-en-Barœul
Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable
457 506 566 RCS Lille métropole
TVA FR 71 457 506 566 - Inscrite à l'ORIAS sous le n°07 001 925
en tant que courtier, mandataire d'intermédiaire et mandataire d'assurance
Document non contractuel - Septembre 2017

